



Arnaque annuaire pages-gold

Par **noug**, le **23/10/2008** à **18:56**

Je suis une nouvelle victime de cette escroquerie! Je suis fleuriste.rnJ'ai lu les divers témoignages et il semble que le scénario soit bien rodé, au téléphone l'opératrice dit que c'est totalement gratuit, elle conseille de cocher la case 12 mois, ce qui signifie selon elle qu'elle nous recontactera dans 12 mois pour une nouvelle mise à jour des fichiers, puis un mois plus tard, on vous réclame 9000€! ou 2478 si on paie tout de suite et qu'on abandonne l'inscription.rnJe vais aller porter plainte et ne rien payer mais que faire d'autre? Je pense qu'il sera utile de se regrouper pour mieux lutter contre ces arnaqueurs.rnrnMerci de partager vos témoignages, quelque part, ça rassure de savoir qu'on est pas tout seul...

Par **MELIMELO28**, le **05/11/2008** à **18:38**

Bonjourrnje suis personnellement victime d'un cas similaire .rnLa société s'appelle France Annonce.com SARL et à utilisée les mêmes stratagème de fax et injonction téléphonique.rnles sommes sont 12 fois 586€ puis quand on veut arrêter cela descend à 2394.05€.rnPourquoi lors des différentes réunion pour la création d'entreprise il n'y a pas un sujet sur l'arnaque et leur procédures? La CCI et autres ne sont-ils pas au courant? J'ai exposé mon cas à la CCI de Nantes et Chartres, est-ce que tous les pro victimes de ces manipulations peuvent en faire de même.Une bonne prévention pourrait peut-être diminuer ce genre d'arnaque.rnrnUtopie ou pas ,en tout cas cela fait du bien d'en parler.rnPour l'instant j'attend d'un ami de recevoir un modèle de lettre réfutant leur contrat; si vous avez ce genre de lettre n'hésitez pas envoyer la.rnrnrnMon cas dans le détail:rnCoup de téléphone , démarchage d'un commercial pour les pages jaunes.rnCela tombe bien on avait téléphoné aux Pagesjaunes pour un encart.Mon épouse s'en charge.rnIl nous vend ça pub sur les pages jaunes et sur internet.Pour un an.rnNon reconductible. Le lendemain il nous envoie le fax, on ne fait pas attention en pensant

que c'était les pages jaunes et voilà dans l'affolement de l'ouverture de la société on signe une bêtise:les 12 mois sont en fait 12 fois à payer 586€.rnOn ne s'en rend compte qu'après qu'il nous demande comment on va payer les mensualités! Bref nous sommes l'exemple à ne pas suivre.rn rnVoilà j'écris pour qu'on en parle pour faire du bruit et éviter que cela ne se reproduise de trop.rnrnMerci à experatoo , bon courage à tous!